

PROGRAMME MONAT VIP PERKS™

CONDITIONS GÉNÉRALES

En vigueur à compter en février 2026

Les conditions générales peuvent changer.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES. POUR PARTICIPER AU PROGRAMME MONAT VIP PERKS™, VOUS DEVEZ ACCEPTER D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT ET PAR LES CONDITIONS QUI SONT INCORPORÉES PAR RÉFÉRENCE AUX PRÉSENTES (C.-À-D., LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ). SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS TOUTES CES CONDITIONS, VOUS NE POURREZ PAS ACCÉDER OU PARTICIPER À CE PROGRAMME.

I. VOICI LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ MONAT VIP PERKS™

Le programme MONAT VIP Perks™ (le « Programme ») est un programme de fidélisation offert par MONAT Global Corp. (« MONAT, » « nous » ou « notre ») aux É.-U. Les présentes Conditions générales, ainsi que les politiques et conditions additionnelles qui sont incorporées par référence aux présentes, peuvent toutes être modifiées de temps en temps selon les normes juridiques applicables (collectivement, les « Conditions générales »), et contiennent des renseignements sur la relation entre vous et MONAT en lien avec le Programme.

II. GÉNÉRALITÉS

Pour adhérer, accéder ou participer autrement au Programme, vous devez lire, comprendre et accepter inconditionnellement d'être lié par les présentes Conditions générales. MONAT se réserve le droit de modifier ces Conditions générales conformément aux règles décrites dans la section VIII ci-dessous. Si vous n'acceptez pas ces Conditions générales, vous ne pouvez pas participer au Programme. Ces Conditions générales constituent un accord légalement contraignant entre MONAT et chacun des individus qui s'inscrivent ou participent au Programme autrement. Ces Conditions générales ne modifient en aucune façon les conditions générales de tout autre accord que vous pourriez avoir avec MONAT pour d'autres produits ou services, y compris les Conditions générales du programme MONAT VIP Perks™, le Contrat de client VIP MONAT et les Politiques et procédures de MONAT.

Notre Politique de confidentialité est incorporée dans les présentes Conditions générales et régit votre participation au programme MONAT VIP Perks™. Veuillez lire attentivement la Politique de confidentialité pour comprendre comment MONAT collecte, utilise et divulgue les renseignements concernant ses clients, comment mettre à jour ou changer vos renseignements personnels et comment nous communiquons avec vous.

III. ADMISSIBILITÉ ET ADHÉSION

Pour adhérer au programme MONAT VIP Perks™, vous devez :

- A. Créer une commande initiale de 110 \$ CA ou plus
- B. Créer une future commande Flexship de 110 \$ CA ou plus
- C. Être résident du Canada ou de tout pays où MONAT a officiellement ouvert ses portes.
- D. Avoir 18 ans ou plus.

Sous réserve des dispositions stipulées dans les présentes ainsi que toute exigence des lois applicables, MONAT se réserve le droit de refuser ou de résilier tout compte du programme de fidélisation MONAT VIP Perks™.

IV. MONAT VIP PERKS™

Une fois que votre commande d'inscription et les présentes Conditions générales ont été acceptées par MONAT, vous profiterez des avantages suivants du programme MONAT VIP Perks™, tant et aussi longtemps que vous êtes client VIP :

- 15 % de rabais sur les produits, tous les jours.
- Frais de livraison fixes. Des frais de livraison de 7 \$ CA s'appliquent aux commandes de moins de 130 \$ CA. La livraison des commandes de plus de 130 \$ CA est gratuite!
- Le rabais MONAT Purchase +™. Les VIP profitent d'un rabais additionnel de 20 % sur leur achat selon le montant total de la commande.

- Points VIP. Tous vos achats vous permettent d'accumuler des points que vous pouvez échanger contre des récompenses comme des rabais et des produits.*
- Prime d'anniversaire. Les VIP reçoivent une récompense de 32 \$ CA leur jour d'anniversaire.*
- Cadeau d'anniversaire MONAT. Célébrez avec une récompense de 10 \$ CA le jour de l'anniversaire de la date à laquelle vous êtes devenu VIP MONAT.*
- Flexship : Choisissez les produits que vous voulez et la fréquence des livraisons, soit aux 30 ou aux 60 jours. Modifiez votre commande ou la date de traitement à tout moment, sans tracas!
- Des produits GRATUITS. Recevez un produit de format régulier GRATUIT après avoir passé chacune de vos 3 premières commandes Flexship de 110 \$ CA ou plus.
- Promotions et soldes exclusifs. Profitez d'accès exclusif aux soldes éclair et aux promotions spéciales afin d'économiser davantage.

*Vous devez participer au programme pour recevoir les récompenses. Pour participer au programme, veuillez ouvrir une session sur mymonat.com, cliquer sur le widget des points VIP et suivre les directives dans la fenêtre contextuelle.

V. À PROPOS DU SERVICE FLEXSHIP MONAT

En adhérant au programme MONAT VIP Perks™ en tant que client VIP de MONAT, vous pouvez passer des commandes Flexship. Une commande Flexship est une commande flexible et personnalisée. Vous pourrez choisir vos produits dans le cadre du processus d'inscription pour les clients VIP MONAT. Les paramètres du programme d'abonnement sont listés ci-dessous :

- Au moment de vous inscrire, vous devez créer une commande Flexship de 110 \$ CA ou plus.
- Vous pouvez repousser votre commande Flexship de 30 ou 60 jours.
- Vous pouvez modifier le contenu de votre commande Flexship, votre mode de paiement, la date d'expédition ou l'adresse d'expédition à tout moment, à partir de la page de votre compte de client VIP.
- Les commandes Flexship seront portées à la carte de crédit ou de débit liée à votre compte MONAT. En adhérant au programme MONAT VIP Perks™, vous autorisez MONAT à porter des sommes à votre carte de crédit ou de débit pour ces commandes Flexship.
- Vous pouvez vous désinscrire du programme ou créer votre commande Flexship de nouveau à tout moment à partir de la page de votre compte de client MONAT VIP.
- La livraison des commandes Flexship qualifiées de 130 \$ CA ou plus est toujours gratuite.
- Les commandes Flexship donnent aussi droit à des points VIP additionnels.
- Les VIP ont droit à un cadeau gratuit après avoir passé chacune de leurs 3 premières commandes Flexship de 130 \$ CA ou plus; ils pourront l'obtenir avec leur prochaine commande Flexship.
- Le programme Flexship vous donne aussi accès au service de conciergerie pour VIP MONAT. En activant ce service sur la page de votre compte de VIP, vous autorisez votre partenaire de marché MONAT à gérer la date d'expédition de votre prochaine commande Flexship à partir de son compte MONAT.
- Veuillez noter que les soldes-éclair et les promotions ne comptent pas comme commandes Flexship.

VI. RÉSILIATION DU COMPTE DE CLIENT VIP

En tant que client VIP qui participe au programme MONAT VIP Perks™, vous avez l'option d'annuler votre compte de client VIP à tout moment.

- A. Vous pouvez annuler dans les 30 jours suivant la réception de votre commande initiale et obtenir un remboursement à condition de retourner votre commande au complet. Pour annuler votre compte, vous devez contacter le Service de soutien aux clients avant que la deuxième commande ne soit traitée.
- B. Vous pouvez devenir partenaire de marché MONAT à tout moment à partir de la page de votre compte de client VIP en contactant le partenaire de marché qui vous a parrainé ou en contactant le Service à la clientèle de MONAT, au (833) 750-4880.

VII. CHANGEMENT DE PARRAIN

MONAT est une compagnie de vente directe qui vend ses produits par le biais des partenaires de marché indépendants (« Partenaire[s] de marché »). En tant que client VIP, vous devez vous inscrire auprès d'un parrain Partenaire de marché) lors de votre adhésion au programme MONAT VIP Perks™. Si vous n'en avez pas, un partenaire de marché vous sera assigné. De façon générale, il est interdit de transférer un client VIP d'un parrain à un autre. Les exceptions seront considérées au cas par cas si une erreur s'est produite au moment de choisir le parrain pendant le processus d'inscription en ligne. Toute erreur doit être signalée dans les 30 (trente) jours suivant la date d'inscription d'un partenaire de marché ou client VIP MONAT. Les changements de parrain sont interdits après la période initiale de trente (30) jours. Les demandes de changement de parrain doivent être approuvées non seulement par la Compagnie, mais aussi par chacun des parrains touchés par le changement proposé. Pour demander un changement de parrain, un client VIP doit compléter le Formulaire de demande de changement de parrain et l'envoyer par courriel au Service des commissions de la compagnie (« Commissions Department »), à : SponsorCorrectionSupport@MonatGlobal.com

VIII. MODIFICATION ET CESSATION DU PROGRAMME

MONAT se réserve le droit de modifier le prix de ses produits à tout moment, sans préavis. Cependant, cela ne change en aucun cas les prix des commandes ayant déjà été passées. MONAT se réserve le droit de modifier cette Entente à sa seule discrétion absolue. En acceptant les présentes Conditions générales et en adhérant au programme MONAT VIP Perks™ en tant que client VIP, vous acceptez d'être lié par la version la plus récente des conditions générales telle que modifiée de temps à autre. « Les Amendements » aux conditions générales entreront en vigueur une fois que MONAT publie la version révisée des Conditions générales, mais les Amendements ne s'appliqueront pas rétroactivement avant la date d'entrée en vigueur de celles-ci. Tous les clients VIP MONAT auront accès à la version amendée des Conditions générales, par une ou plusieurs des méthodes suivantes: (1) Elle sera publiée sur le site Web officiel de MONAT; (2) elle sera envoyée par courriel; ou (3) elle sera publiée dans le bureau virtuel des clients VIP.

IX. LOIS APPLICABLES

Les lois de l'État de la Floride régissent ces Conditions générales, toutes les questions liées ou découlant de celles-ci ainsi que votre adhésion au programme MONAT VIP Perks™, sans donner effet aux principes de conflits de lois de toute juridiction.

X. ARBITRAGE EXÉCUTOIRE

Dans le cas de tout litige, réclamation ou controverse (« Réclamation ») découlant de ou en connexion avec toute disposition des présentes conditions générales ou de la violation de celles-ci, ou de tout produit livré par MONAT au client VIP, y compris les problèmes concernant les produits ou toute réaction aux produits, la Réclamation sera entendue et réglée exclusivement par arbitrage exécutoire, selon les règlements de la American Arbitration Association, par un seul médiateur nommé conformément aux Règlements. Tous les documents et toute correspondance concernant ces disputes seront rédigés en anglais et l'arbitrage se déroulera en anglais. Le médiateur nommé aura une bonne connaissance pratique de l'anglais. L'arbitrage aura lieu dans la capitale de l'état ou de la province où habite le client VIP. La décision arbitrale sera finale, contraignante, sans appel et applicable par tout tribunal compétent. La partie en faveur de laquelle la décision arbitrale est rendue sera admissible au remboursement des coûts et des dépenses liées à l'arbitrage. Chaque partie sera cependant responsable de ses propres frais juridiques.

Les points VIP et les récompenses que vous avez accumulés seront désactivés et invalidés. Les membres du Programme qui souhaitent fermer leur compte peuvent le faire en appelant le Service clientèle de MONAT, au (833) 750 4880.

De plus, MONAT peut résilier tout compte ou toute adhésion au programme à tout moment si le Membre du Programme devient inadmissible, y compris si le compte du Programme semble être utilisé à des fins commerciales comme la revente de produits ou si le compte du Membre du Programme est autrement associé à une activité abusive ou frauduleuse. En cas d'une telle violation, MONAT se réserve le droit d'invalidiser les points VIP ou les récompenses ayant été indûment attribués, de résilier votre compte de membre et de vous déclarer inadmissible à participer au Programme.

Si vous annulez votre compte de Programme ou s'il est annulé par MONAT pour les raisons énumérées ci-dessus, les points VIP et les récompenses que vous avez accumulés seront désactivés et invalidés.

XI. CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

- A. L'intégralité de l'entente : Vous devez accepter de vous conformer aux Conditions générales de cette Entente d'adhésion ainsi qu'à la Politique de confidentialité de MONAT.
- B. Politique de confidentialité : Pour vous inscrire ou participer au Programme autrement, vous devez reconnaître et accepter que l'information que vous fournissez en tant que membre du Programme sera transmise aux affiliés de MONAT ainsi qu'à des tiers pour exécuter le Programme au nom de MONAT, et sera traitée conformément à la Politique de confidentialité de MONAT.
- C. Marques de commerce : « MONAT, » ainsi que les noms des produits et des services connexes, les dessins de marque et les slogans associés sont des marques déposées d'Alcora Corporation.
- C. Les Conditions générales sont régies par les lois canadiennes.

XI. NOUS CONTACTER

Pour obtenir des renseignements sur le Programme et sur votre adhésion, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :

Téléphone : (833) 750- 4880

Canada anglais : Canadamonatsupport@monatglobal.com

Canada français : monatsupportfr@monatglobal.com